

ANNEXE 1 à la délibération n° -121223

Durées d'amortissement pour les immobilisations acquises ou réalisées à compter du 1^{er} janvier 2023 avec application du prorata temporis à compter de la date effective d'entrée de l'immobilisation dans le patrimoine

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE					
	Biens de faible valeur – Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 € TTC					
	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	Compte d'amortissement associé			
	Immobilisations incorporelles					
Linéaire	202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10 ans	2802		
	2031	Frais d'études (non suivis de réalisation)	5 ans	28031		
	2032	Frais de recherche et de développement	5 ans	28032		
	2033	Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	5 ans	28033		
Linéaire	204111	Subventions d'équipements versées au titre de biens mobiliers, matériel et études	5 ans	2804111		
	204121			2804121		
	204131			2804131		
	2041411			28041411		
	2041481			28041481		
	2041511			28041511		
	20415311			280415311		
	20415321			280415321		
	20415331			280415331		
	20415341			280415341		
	2041581			28041581		
	2041711			28041711		
	2041721			28041721		
	2041781			28041781		
	204181			2804181		
	20421			280421		
	20431			280431		
204411	2804411					
204421	2804421					
Linéaire	204112	Subventions d'équipements versées au titre de bâtiments et installations	30 ans	2804112		
	204122			2804122		
	204132			2804132		
	2041412			28041412		
	2041482			28041482		
	2041512			28041512		
	20415312			280415312		
	20415322			280415322		
	20415332			280415332		
	20415342			280415342		
	2041582			28041582		
	2041712			28041712		
	2041722			28041722		
	2041782			28041782		
	204182			2804182		
	20422			Subventions d'équipements versées aux personnes de droit privé (hors entreprise) au titre de bâtiments et installations	30 ans	280422
	20422			Subventions d'équipements versées aux personnes de droit privé (à une entreprise) au titre de bâtiments et installations	5 ans	280422
20432	Subventions d'équipements versées au titre de bâtiments et installations	30 ans	280432			
204412			2804412			
204422	Subventions d'équipements en nature aux personnes de droit privé (hors entreprise) au titre de bâtiments et installations	30 ans	2804422			



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			
	Biens de faible valeur – Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 € TTC			
	Catégorie de biens amortis		Durée (en années)	Compte d'amortissement associé
Linéaire	204422	Subventions d'équipements en nature aux personnes de droit privé (à une entreprise) au titre de bâtiments et installations	5 ans	2804422
Linéaire	204114	Subventions d'équipements versées au titre de voirie	30 ans	2804114
	204115	Subventions d'équipements versées au titre de monuments historiques		2804115
Linéaire	204113	Subventions d'équipements versées au titre de projets d'infrastructures d'intérêt national	40 ans	2804113
	204123			2804123
	204133			2804133
	2041413			28041413
	2041483			28041483
	2041513			28041513
	20415313			280415313
	20415323			280415323
	20415333			280415333
	20415343			280415343
	2041583			28041583
	2041713			28041713
	2041723			28041723
	2041783			28041783
	204183			2804183
	20423	Subventions d'équipements versées aux personnes de droit privé (hors entreprise) au titre de projets d'infrastructures d'intérêt national	40 ans	280423
	20423	Subventions d'équipements versées aux personnes de droit privé (à une entreprise) au titre de projets d'infrastructures d'intérêt national	5 ans	280423
	20433	Subventions d'équipements versées au titre de projets d'infrastructures d'intérêt national	40 ans	280433
	204413			2804413
	204423	Subventions d'équipements en nature aux personnes de droit privé (hors entreprise) au titre de projets d'infrastructures d'intérêt national	40 ans	2804423
	204423	Subventions d'équipements en nature aux personnes de droit privé (à une entreprise) au titre de projets d'infrastructures d'intérêt national	5 ans	2804423
Linéaire	2045	Subventions d'équipement versées aux tiers (fonds européens)	1 an	28045
Linéaire	2046	Attributions de compensation d'investissement au titre de biens mobiliers, matériel et études	5 ans	28046
	2046	Attributions de compensation d'investissement (hors entreprise) au titre de bâtiments et installations	30 ans	28046
	2046	Attributions de compensation d'investissement (à une entreprise) au titre de bâtiments et installations	5 ans	28046
	2046	Attributions de compensation d'investissement (hors entreprise) au titre de projets d'infrastructures d'intérêt national	40 ans	28046
	2046	Attributions de compensation d'investissement (à une entreprise) au titre de projets d'infrastructures d'intérêt national	5 ans	28046
Linéaire	2051	Concessions et droits similaires ¹ – Logiciels bureautiques	2 ans	2805
	2051	Concessions et droits similaires ¹ – Logiciels de gestion	5 ans	2805
Linéaire	2087	Autres immobilisations incorporelles – Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition (à l'exception des immobilisations qui font l'objet d'une provision)	5 ans	28087
	2088	Autres immobilisations incorporelles (à l'exception des immobilisations qui font l'objet d'une provision)	5 ans	28088

